



**CONSEIL SUPÉRIEUR DES ARCHIVES
COMMISSION DES ARCHIVES NOTARIALES**

**Réunion du 28 mai 2013,
salle des commissions, Service interministériel des Archives de France**

Présents : M^e Alain Moreau, Gilles Désiré dit Gosset, M^e Philippe Caillé, Coraline Coutant-Daydé, Benoît Jullien, Catherine Lecomte, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Thomas Palanque (stagiaire au Minutier), Marie-Louise Queinnec, Albert Rigaudière, M^e Eric Schmit, Hélène Servant, Line Skorka, Élisabeth Verry.

Excusés : Bernard Barbiche, Serge Chassagne, M^e Rémi Corpechot, Georges Cuer, Sylvie Desachy, Geneviève Étienne, François Falconet, M^e Bernard Lamaignère, Romain Le Gendre, Michel Ollion, M^e Jean-François Pellan.

Exposé : le Minutier central électronique des notaires (MICEN), par François-Xavier Bary, président de Real.not et directeur adjoint de l'ADSN

Après la signature du premier acte notarié électronique en 2008, les expérimentations se sont poursuivies pour aboutir à l'agrément, en juin 2011, des logiciels de rédaction. Au 23 mai 2013, 1 259 offices notariaux sont concernés par la création d'actes notariés électroniques, soit près de 109 000 actes archivés au MICEN. Le plan de déploiement, initialement prévu sur dix ans, devrait en réalité aboutir dans trois ou quatre ans. En 2017, 1 340 000 actes électroniques devraient être archivés chaque année, soit 40 To.

Pour chaque acte rédigé, et archivé automatiquement au MICEN, le notaire paie 7 €, qui doivent couvrir les frais engagés pour la conservation pérenne et l'intégrité des documents pendant 75 ans (migrations, re-scellement).

La réflexion autour de l'archivage électronique a été conduite en lien avec la sous-direction de la politique interministérielle et territoriales pour les archives traditionnelles et numériques, au SIAF, ainsi qu'avec le Commissariat à l'énergie atomique.

Composition de la commission

Les trois archivistes cités lors de la dernière, Sylvie Desachy (archives départementales du Tarn), Romain Le Gendre (archives départementales du Nord), François Falconet (Archives diplomatiques), ont accepté d'intégrer la commission.

M^e Moreau rappelle que la commission archives notariales était composée à l'origine à parts égales d'archivistes, de notaires et d'historiens-chercheurs. Deux universitaires pourraient rejoindre la commission : Jean-Luc Laffont et Isabelle Bretthauer.

Pour permettre une meilleure assiduité des membres, on décide de fixer au début de l'année les dates des quatre réunions annuelles.

Manuel archives notariales

Les parties 1, 2 et 4 sont sur le point d'être transmises à Pauline Chevallier, en charge de la politique éditoriale au SIAF. Geneviève Etienne termine la relecture de la partie 3.

Le manuel devrait être publié avant les Rendez-vous de l'histoire de Blois, qui se tiendront du 10 au 13 octobre.

Glossaire

La relecture se poursuit. Les membres du groupe de travail doivent se remobiliser pour que le projet avance (la relecture n'en est qu'à la lettre D).

Exposition

M^e Moreau déplore le peu d'avancées sur ce dossier.

Line Skorka propose de préciser l'intitulé des panneaux concernant la propriété foncière d'une part, les entreprises d'autre part :

- propriété foncière : le notaire garant de la propriété foncière / au cœur des grandes mutations / aide à la gestion des biens.
- entreprises : l'esprit d'entreprise / le soutien à l'entreprise / l'accompagnement social.

Rappel : un panneau ne doit pas faire plus de 1500 signes, l'iconographie est à prévoir.

Projets de la commission

La Société des amis des Archives de France organise à la Fondation Singer-Polignac un colloque en octobre 2014, sur les archives et la première guerre mondiale. Les dates et le sujet précis restent à déterminer. M^e Moreau aimerait que la commission soit présente dans cette manifestation.

M^e Moreau souhaite envisager dès à présent les projets qui seront lancés une fois le glossaire et l'exposition aboutis. Il propose d'étudier les formulaires d'actes à travers les siècles. Albert Rigaudière indique que des projets de ce type existe déjà en université ; M.-F. Limon-Bonnet travaille de son côté avec l'École des chartes sur le sujet.

C. Lecomte signale que les étudiants ont sans cesse besoin qu'on leur rappelle la nécessité de retourner à la source et de ne pas se contenter de ce que l'on trouve sur internet. M.-F. Limon-Bonnet propose au contraire de lancer un projet d'écriture d'articles pour Wikipédia. Rémi Mathis, conservateur des bibliothèques et président de Wikimedia France, pourrait être invité à une réunion pour exposer le fonctionnement de Wikipédia.

Autre proposition : H. Servant suggère une enquête sur les listes de notaires élaborées par les Archives départementales dans le cadre des référentiels producteurs. Une compilation de ces listes pourrait être utiles aux chercheurs.

Roumanie

Le projet de coopération est en suspens.

Les prochaines réunions auront lieu les 25 septembre et 4 décembre.